

Communiqué de presse

Vendredi 6 septembre 2019

Lancement de la marque « Nos volailles d'Île-de-France » : Une filière agricole historique francilienne qui a de l'avenir

Un an déjà que les aviculteurs d'Île-de-France ont créé leur association régionale avec le soutien de la Chambre d'Agriculture de Région et du Conseil Régional d'Île-de-France pour développer une filière volaille en Île-de-France !

Fort de cette création, les aviculteurs vont cette fois, à l'occasion du Festival de la Terre organisé par Jeunes Agriculteurs de Seine-et-Marne à Lumigny, le 8 septembre, lancer officiellement leur marque régionale « Nos Volailles d'Île-de-France ».

Après « Nos Bovins d'Île-de-France » et « L'Agneau des Bergers d'Île-de-France », il s'agit de la 3^e filière d'élevage francilienne à se doter en l'espace de seulement 3 ans d'une marque collective. À l'heure de la demande de la société de traçabilité et de productions locales, les aviculteurs se dotent de la communication nécessaire pour les consommateurs.

Une dynamique initiée par la Chambre d'Agriculture de Région Île-de-France, la Région Île-de-France et son organisme associé pour la valorisation des produits agricoles et alimentaires franciliens Île-de-France Terre de saveurs.

Cette démarche implique l'ensemble des éleveurs avicoles (volailles de chair, volailles festives, palmipèdes, volailles de ponte) du territoire francilien.

Elle a pour objectif de mettre en avant la grande qualité et variété d'espèces présentes sur les exploitations (poulets, dindes, canards, pintades, poules, chapons, œufs ... et même autruches), de garantir l'origine « 100 % fermes d'Île-de-France » auprès des consommateurs ainsi que les fortes caractéristiques de cette filière au mode d'élevage raisonné.

« Nos volailles d'Île-de-France », c'est en effet faire le choix de la qualité locale francilienne en toute confiance !

Une charte de qualité réunit l'ensemble des aviculteurs adhérents de l'association qui offre des gages de garanties sur la provenance, le respect des pratiques et savoirs, la gestion sanitaire, la traçabilité, ou la commercialisation (en circuits directs et de proximité).

Contacts Presse :

Martine DURAND - Chambre d'agriculture de région Ile-de-France - 01.64.79.30.58 – martine.durand@idf.chambaqri.fr

«La création de cette marque est le résultat d'un savoir-faire éprouvé, ancré dans l'histoire de notre territoire francilien et de ses fermes. La filière avicole est un pan de l'Histoire gastronomique de notre région, avec des producteurs en Essonne, dans les Yvelines, dans le Val-d'Oise et en Seine-et-Marne. Elle est aussi une réponse aux attentes des consommateurs qui souhaitent des produits variés, sains, locaux, de qualité et à l'origine identifiée. Et de diversification pour nos exploitations !» souligne Franck CHARDON, président de l'association.

Par sa relation directe avec le consommateur, la filière avicole d'Île-de-France qui compte plus de 1 054 629 volailles et représente environ 35% des cheptels d'élevage de la région francilienne, a des atouts majeurs à faire valoir que ce soit en termes de qualité, de proximité ou de sécurité alimentaire, grâce à une alimentation naturelle des volailles, issue des fermes céréalières d'Île-de-France !

Nos volailles d'Île-de-France sont promises à un bel avenir et nous invitent à le partager !

Inauguration du lancement de marque le 8 septembre à 15h30 sur le stand de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France au Festival de la Terre, au sein du pôle des OPA.